

**Jeudi 18 décembre : Dîner-Conférence** par l'AQDR Montmagny-L'Islet  
 Lieu : Restaurant St-Jean, 27, de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli, à 11h45.  
 Thème : « *La thérapie par l'Art* » Conférencière : Chantal-Jane Garant, artiste peintre.  
 Activité libre : échange de cadeaux, valeur minimum de 10,00 \$, inscrire votre nom.



La musique sera assurée par Jean-Paul Lizotte.

**Décembre 2008** – Événements politiques fédéraux exceptionnels à suivre pour notre éducation démocratique.

**Le 8 décembre 2008** – Élections provinciales : exerçons notre droit de vote.

**Du 18 au 24 janvier 2009** : Semaine québécoise pour un avenir sans tabac.

**Information** : En complément du bulletin de novembre sur « *Comment éviter la sollicitation téléphonique?* », un numéro de téléphone : **1 866 580-3625** (DNCL)

**Pour rire**

Voici des "Péronismes" (quand Jean Perron était commentateur de hockey à la radio).

- Il serait temps que les joueurs se retroussent les coudes.
- Il a coulé beaucoup d'encre sous les ponts depuis ce temps-là.
- On commence enfin à voir le train au bout du tunnel!
- On devrait arrêter de tourner l'affaire dans la plaie.
- Il devrait arrêter de tourner la langue dans sa poche avant de parler.
- C'est la goutte d'eau qui a mis le feu aux poudres.

**Conseil d'administration 2008-2009 :**

Présidente :	Colette St-Onge, 247-5246	Administratrices :	Annette Bélanger, 598-7207
Vice-présidente :	Micheline Bourdeau, 247-3744		Pauline Bélanger, 598-3878
Secrétaire-trésorière :	Marcelle J.-Deschênes, 247-5981		Estelle Pelletier, 598-7038

Collaboration spéciale : Député Paul Crête, 66, du Palais de Justice, Montmagny (Qc) G5V 1P5  
 Commanditaire : Restaurant St-Jean, 27, de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli, Tél. : 598-6266  
 Responsable du bulletin : Colette St-Onge, 247-5246  
 Collaboratrices : Annette Bélanger, Georgette Aubin  
 Mise-en-page : Guylaine Hudon  
 Site Internet : [www.aqdr.org](http://www.aqdr.org) Courriel : [aqdr.lislet@videotron.ca](mailto:aqdr.lislet@videotron.ca)

Pour nous rejoindre : AQDR Montmagny-L'Islet

☎ 418-248-2333 Sans frais : 1-877-948-2333 📠 418-248-2334

Adresse postale : 74, avenue Couture, Montmagny, G5V 3Y5

**NOUS AIMERIONS RECEVOIR VOS COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS.**



*Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées*

**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

**Noël : « Extrême faiblesse » et « Puissance »**

Si vous vous penchez sur un berceau, vous voyez un bébé dépendant de tout, absolument vulnérable, et en même temps, vous voyez dans ce berceau une lumière, contre laquelle personne ne peut rien. Ce nouveau-né est à la fois invincible et en même temps une manifestation de « l'extrême faiblesse ». Sa vraie puissance c'est d'être exposé à tout. L'Enfant, comme tout enfant que nous avons été, est un pèlerin en quête de l'Inconnu.<sup>1)</sup>

Noël est un moment dans l'année où nous partageons, dans un geste rituel, le mystère d'une naissance. C'est un rappel, un miroir reflétant ce qu'est une vie humaine, et donc divine, puisque les deux sont inséparables. Car tout ce qu'on peut connaître de Dieu c'est une vie humaine.

Souhaitons-nous de vivre ce Noël comme une nouvelle expérience de la rencontre de Dieu dans l'Autre! Si nous sommes capables d'un moment d'amour dans une vraie rencontre, il n'y a plus de territoires ou de droits à défendre puisque nous sommes dans l'AMOUR. La création du monde est toujours en train de se faire. L'Humain, à chaque instant, a pour vocation d'être Créateur avec LUI.<sup>2)</sup>

Colette St-Onge

1) Paulo Coelho

2) Inspiré de « *Les sept plumes de l'aigle* » de Henri Gougaud, éd. Le seuil.

**ACTUALITÉ**

**LA DÉMOCRATIE est-elle en santé?**

Les derniers événements politiques fédéraux nous donnent des leçons de démocratie et ils sont instructifs. Voici quelques réactions : Chantal Hébert, columnist politique, fait observer que « *Le gouvernement est prêt à mettre la crise actuelle au service d'objectifs qui servent davantage son credo que les besoins des canadiens.* »

B. Descoteaux dit : « *Le lien de confiance entre le gouvernement et l'opposition est rompu.* » Selon Jack Layton (NPD) « *Un tel gouvernement de coalition serait tout à fait inédit au Canada et constituerait une nouvelle façon de faire de la politique.* » Et cette réaction d'une citoyenne : « *Le gouvernement tire sa légitimité de la confiance qu'il obtient des parlementaires élus par le peuple.* » Oui, notre démocratie est en santé : on peut voter et on peut débattre des comportements de nos élus.

## VOS DROITS



CHARTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE Le 17 septembre 2008 Québec  
CHAPITRE II LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION (Extraits)

### LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION

1. Conformément aux valeurs communes intergénérationnelles de la société québécoise, la santé publique contribue au bien-être collectif.
2. Toute personne a droit à des soins adéquats, dans un délai raisonnable, suivant les mesures prévues par la loi.
3. La santé d'une personne constitue une priorité fondamentale... sans égard à l'emplacement géographique du lieu de résidence de la personne.
4. Toute personne adopte un mode de vie sain et responsable.

### LA SÉCURITÉ, LA VIOLENCE, L'EXPLOITATION ET LES ABUS

1. Toute personne a droit de vivre dans une société sécuritaire où prime le respect entre les uns et les autres et dans une société sans violence.
2. Le gouvernement propose des mesures de prévention contre toute forme de violence, d'exploitation et d'abus.
3. Toute personne et tout organisme ont le devoir de prendre des mesures raisonnables et de poser les gestes appropriés pour venir en aide aux personnes victimes d'abus et d'exploitation.

**Définition de « Abus et Exploitation » :** « Lorsqu'il y a un acte ou une omission qui outrepassa la confiance ou le consentement de la personne, ou qui consiste à utiliser la personne en vue de tirer avantage, ou lorsque l'intégrité physique ou psychologique des personnes n'est pas respectée ou défendue, ou est menacée. »

## CHRONIQUE

### LE CONSENTEMENT AUX SOINS (suite)

#### Consentement substitué

Lorsqu'une personne est inapte à consentir **en raison de son incapacité** à exprimer sa volonté et à comprendre la portée de ses actes, une autre personne doit consentir pour elle.

Les **facteurs déterminants** que le patient doit pouvoir comprendre :

1. La nature de la maladie pour laquelle un traitement lui est proposé.
2. La nature et le but du traitement.
3. Les risques et les avantages du traitement proposé.
4. Les risques de ne pas recevoir le traitement.

Réf. :www.aqdr.org « éducaloi » Le carrefour d'accès au droit.

## ANNIVERSAIRES

### Décembre



Bourgault, Louise  
Côté, Mireille F.  
Leclerc, Aline C.  
Nolet, Camille  
St-Pierre, Bertha B.



Caron, Marielle  
Giasson, Jeannine C.  
Lévesque, Mariette  
Sénéchal, Denise  
Tanguay, Jean-Carol

## RECETTE D'ANNETTE

### Boules aux dattes

#### Ingrédients :

250 grammes de dattes  
¼ tasse sucre  
½ tasse margarine  
2 tasses de *Rice Krispies*

#### Préparation :

Couper les dattes en morceaux.  
Cuire à feu lent avec le sucre et la margarine.  
Brasser souvent.  
Ajouter les *Rice Krispies*. Bien mélanger.  
Former de petites boules et les déposer sur un papier ciré.  
Laisser refroidir.



## SAVIEZ-VOUS QUE...

### D'où vient le nom des notes de musique?

Au XI<sup>e</sup> siècle, d'un moine bénédictin, Guy d'Arrezzo. Il a pris la première syllabe de chaque verset d'un hymne dédié à Saint Jean-Baptiste à la fête du 24 juin :

- *Ut queant laxis* « Afin que tes serviteurs
- *Resonare fibris* puissent chanter
- *Mira gestorum* avec des voix libérées
- *Famuli tuorum* les merveilles de tes actions,
- *Solve polluti* ôte les péchés
- *Labieratum* de leurs lèvres. »

Le **Si**, vint plus tard, à partir du chant « Saintes louanges »...  
Et au XVIII<sup>e</sup> siècle, on remplaça **Ut**, trop dur, par **Do**.

